

FORMATION CONTINUE FPH POUR PHARMACIENS

VITAMINE B12 : QUAND SOUPÇONNER UNE CARENCE ET QUELS PATIENTS À RISQUE ?

Mercredi 21 octobre 2020

Restaurant La Maison des Halles, Neuchâtel
accueil 19 h 15, conférence 19 h 45

Madame, Monsieur, Chers (ères) collègues,

L'ONP a le plaisir de vous inviter à une soirée de formation continue FPH, sponsorisée par la Maison IBSA, qui sera présentée par

M. Rinaldo Rossi

Docteur en physiologie et médecine vétérinaire

Un apéritif vous sera servi après la formation vous permettant d'échanger vos points de vue.

Nous espérons vous compter nombreux parmi nous et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers (ères) collègues, dans l'intervalle, nos salutations les meilleures.

Nicole Winkler
Resp. formation FPH
ONP

P.S. : si la situation sanitaire le nécessite, nous nous réservons le droit de n'accepter que les 35 premiers inscrits.

→ Port du masque obligatoire, merci d'en apporter un.

Points FPH : en cours de validation

Neuchâtel, le 22 septembre 2020

Bulletin d'inscription

Formation continue FPH pour pharmaciens

VITAMINE B12 : QUAND SOUPÇONNER UNE CARENCE ET QUELS PATIENTS À RISQUE ?

M. Rinaldo Rossi

Docteur en physiologie et médecine vétérinaire

Mercredi 21 octobre 2020

Restaurant La Maison des Halles, Neuchâtel
accueil 19 h 15, conférence 19 h 45

Nom :.....

Prénom :.....

No. FPH :

Pharmacie :.....

Adresse :.....

Participation au colloque : oui non

Participation apéritif : oui non

Frais d'attestation et participation : membres ONP : CHF 30.- non-membres ONP : CHF 50.-

PS : si plusieurs participants par pharmacie, merci de nous adresser des inscriptions séparées.

Réponse **jusqu'au 19 octobre 2020** par fax au 032 725 66 28 ou par courrier à ONP, Case postale 3135, 2000 Neuchâtel, courriel : phie.winkler@bluewin.ch

Merci de vous acquitter de votre participation financière à l'entrée. **Les personnes inscrites et non-excuses 48 heures à l'avance devront s'acquitter des frais de participation** afin de couvrir les frais engendrés par l'organisation, à charge de l'ONP.